

Image not found or type unknown



Remplacement d'un velux existant

Par **val_old**, le **07/09/2007** à **13:04**

je possède une pièce au dessus de mon garage avec un petit velux.

Ce velux est a changer à cause de son état.

Je dois le remplacer.

on m'a dit que je peux le remplacer avec un velux plus grand sans dépasser une certaine dimension.

et de ce fait, je n'ai pas besoin d'effectuer une déclaration de travaux, l'ouverture étant déjà existante.

pouvez vous me confirmer mes droits et me préciser les dimensions maximales autoriser sans déclaration de travaux.

merci